

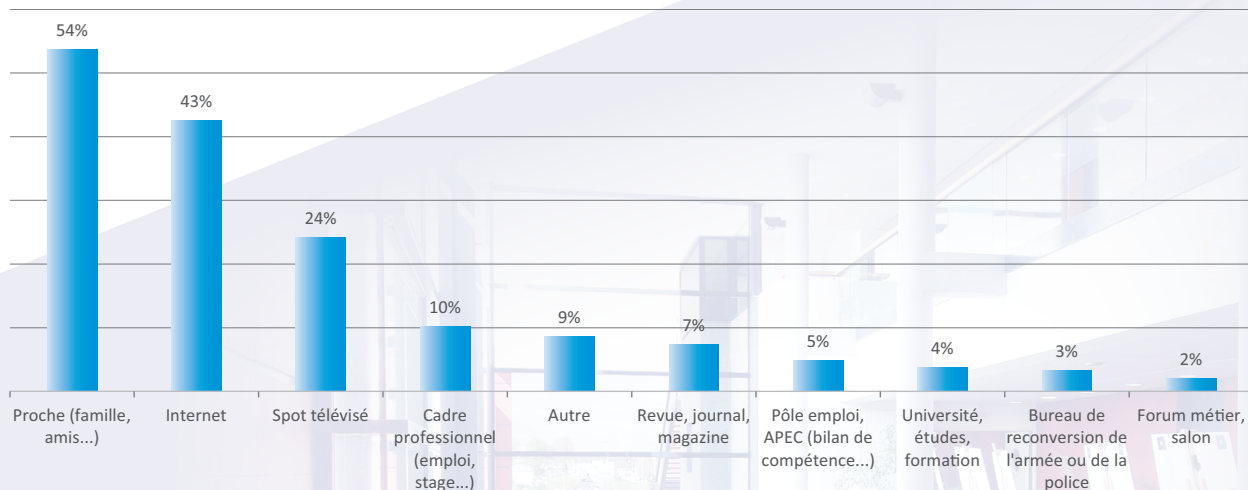
Observatoire de la formation

196^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

A retenir

- 263 élèves ont débuté leur formation le 15 janvier 2018
- 247 élèves ont répondu à ce questionnaire, soit 94% de la promotion
- 54% d'hommes et 46% de femmes
- 31 ans en moyenne
- La DISP la plus représentée est celle de la Mission Outre-Mer (23% des élèves)
- 44% des élèves ont au moins une expérience professionnelle passée dans un métier de la sécurité
- La montée en grade vers des fonctions d'encadrement est la première perspective professionnelle évoquée.

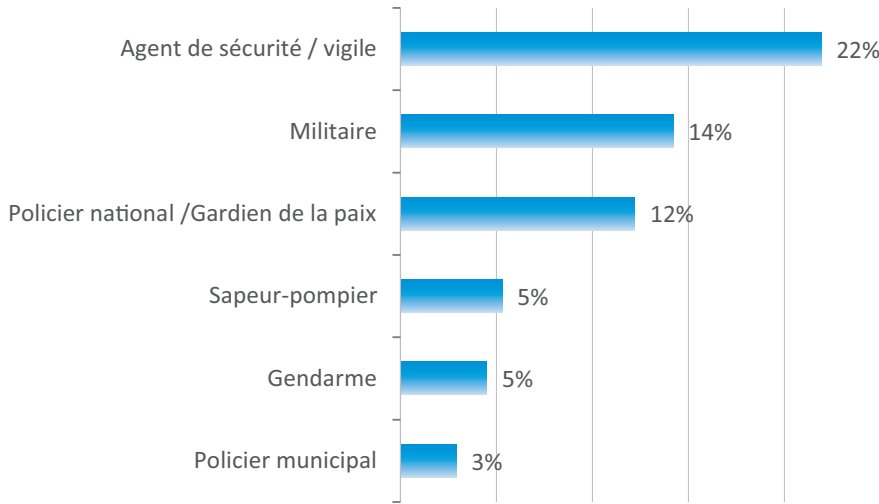
Graphique 1 : « Par quel(s) intermédiaire(s) avez-vous connu le concours de surveillant pénitentiaire ? » - Proportions (Plusieurs réponses possibles)



Les sources par lesquelles les élèves ont connu le concours de surveillant pénitentiaire sont stables depuis plusieurs promotions. Les « proches » sont de nouveau la première source d'informations. Avec plus d'un élève sur deux (54%) qui déclarent avoir connu le métier de surveillant par ce

biais. Internet et les spots télévisés occupent toujours respectivement les deuxième et troisième places (respectivement 43% et 24%). Les nombreuses campagnes de publicité sur ces deux vecteurs ont donc porté leurs fruits.

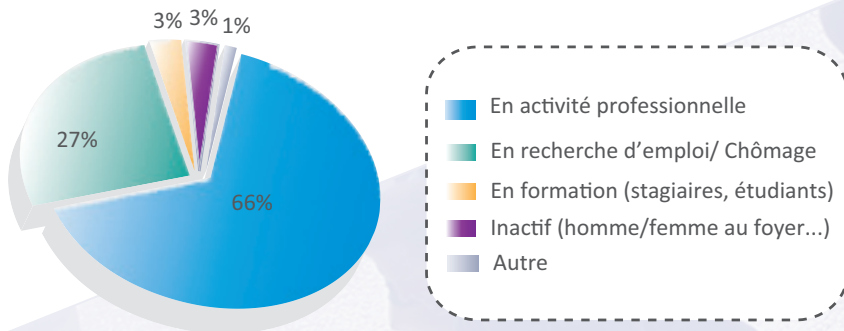
Graphique 2 : Expériences professionnelles dans une force de sécurité – Proportions (plusieurs réponses possibles)



44% des élèves de cette promotion ont déjà au moins une expérience professionnelle dans un métier de la sécurité, ce qui constitue une baisse de 4 points par rapport à la promotion précédente. Les anciens agents de sécurité / vigiles détroînent les anciens militaires et sont désormais les plus nom-

breux. 22% des élèves ont déjà exercé ce métier. Viennent ensuite les anciens militaires (14%), policiers (12%), sapeurs-pompiers (5%), gendarmes (5%) et policiers municipaux (3%). Ces expériences ont duré en moyenne 4 ans.

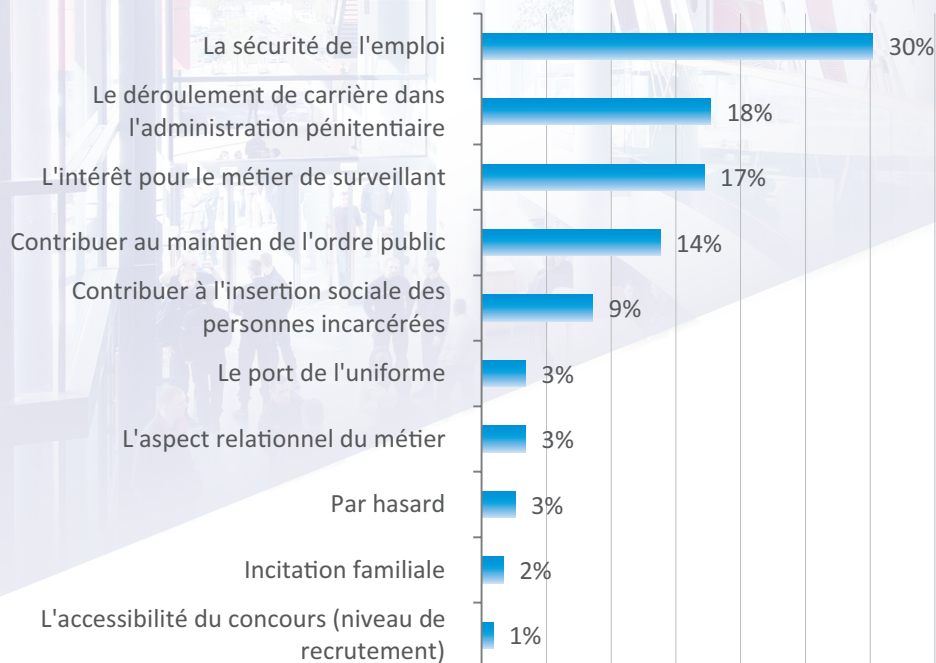
Graphique 3 : Situation professionnelle au moment du concours – Proportions



Les deux tiers des élèves (66%) étaient en activité professionnelle au moment du passage du concours. Les autres étaient principalement à la recherche d'un emploi (27%), depuis plus d'un an pour la moitié d'entre eux. Les élèves qui étaient en

formation ou inactifs au moment du concours sont très peu nombreux (respectivement 3% et 3%).

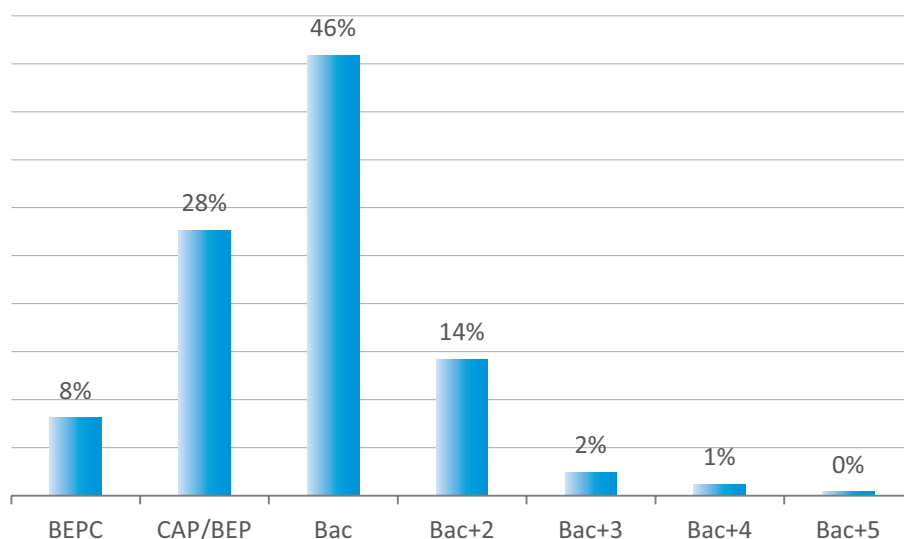
Graphique 4 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



La première motivation à devenir surveillant pénitentiaire est toujours la sécurité de l'emploi (30% des élèves). Le déroulement de carrière, qui s'était fait devancé par l'intérêt pour le métier de surveillant lors de la promotion précédente, retrouve sa deuxième place habituelle (18%). Les motivations utilitaires

sont donc toujours dominantes parmi les élèves surveillants. Les motivations liées au contenu du métier sont malgré tout proches, avec 17% qui expriment l'intérêt pour le métier et 14% qui expriment la contribution au maintien de l'ordre public en première motivation.

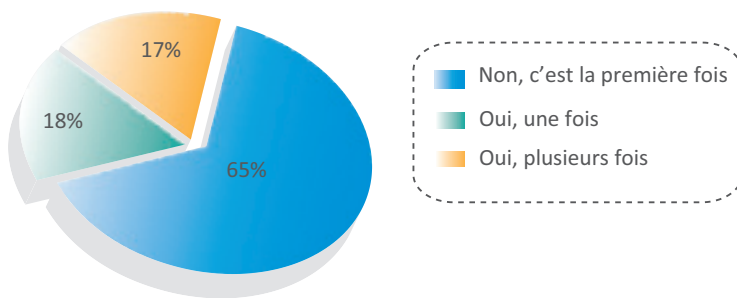
Graphique 5 : Niveau du diplôme le plus élevé obtenu - Proportions



Les diplômes obtenus par les élèves surveillants de cette promotion confirment la légère tendance à la baisse observée au sein de la promotion précédente. Les élèves sont 46% à ne détenir que le baccalauréat et 17% à avoir fait des études supérieures.

Les domaines d'études les plus représentés sont toujours le commerce/l'économie/la gestion/la comptabilité » et « l'industrie/le BTP/l'agriculture ».

Graphique 6 : Aviez-vous déjà passé le concours de surveillant auparavant ? - Proportions



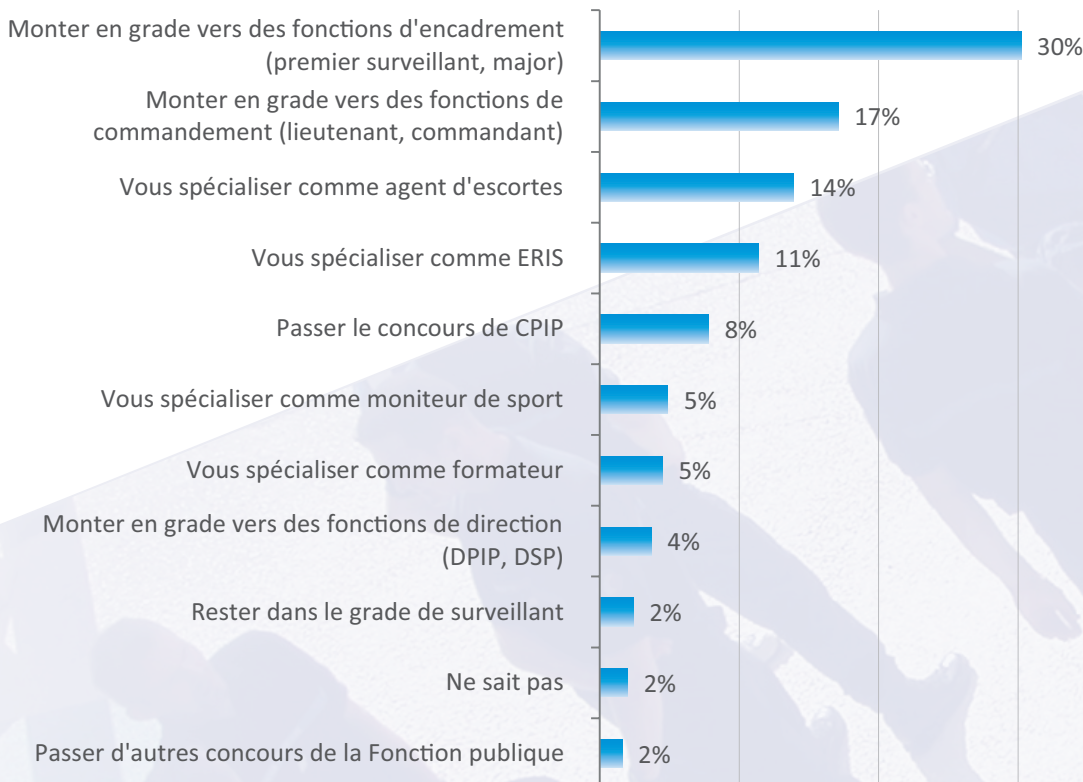
La majorité (65%) des élèves a obtenu le concours de surveillant à sa première tentative. Ils sont 18% à l'avoir tenté une fois auparavant et 17% à l'avoir tenté plusieurs fois.

Par ailleurs, 37% des élèves ont passé au moins un autre concours que celui de surveillant dans l'année qui a précédé leur admission. L'administration la plus prisée est la police, suivie des douanes et de la gendarmerie.

Enfin, pour 69% des élèves, le concours de surveillant pénitentiaire constituait leur premier choix parmi leurs perspectives professionnelles.

Graphique 7 : Première perspective professionnelle - Proportions

Les choix de carrière ne se décident pas exclusivement durant l'exercice d'un métier. Dès leur entrée en formation, des élèves peuvent avoir déjà une idée de ce qu'ils pourraient envisager de faire. Cette hypothèse est d'ailleurs régulièrement confirmée par les réponses que ces derniers apportent lorsqu'à cette étape précise, il leur est demandé d'indiquer la nature de leurs perspectives professionnelles. Certes, des remaniements peuvent toujours avoir lieu, mais ce qu'il est important de retenir est l'existence précoce de telles considérations professionnelles. Le graphique qui suit détaille les perspectives des élèves surveillants de la 196^{ème} promotion, dont certaines expriment déjà entre autres la volonté d'intégrer les équipes d'escortes judiciaires.



Si la montée en grade apparaît naturellement comme la volonté la plus souvent exprimée, la spécialisation comme agent d'escortes se classe en première position des perspectives de spécialisation (14%), devant les ERIS (11%), les moniteurs de

sport (5%) et les formateurs (5%). Cette promotion comptant 263 personnes, 37 élèves envisagent donc cet avenir professionnel dès le début de formation.

A propos des élèves de la 196^{ème} promotion souhaitant se spécialiser comme agent d'escorte

Les élèves qui ont une expérience dans un métier de la sécurité, quelle qu'elle soit, ont beaucoup plus tendance que les autres à souhaiter se spécialiser comme agent d'escortes judiciaires. En effet, 20% des élèves de la 196^{ème} promotion présentant ce profil, souhaitent intégrer cette spécialité, contre 9% pour les autres. Ce sont plus particulièrement les anciens militaires, gendarmes et pompiers qui envisagent cet avenir. Ils sont respectivement 37%, 36% et 36% dans cette situation.

Afin d'affiner cette approche, une question sur leurs motivations leur a été posée. 36 élèves y ont répondu :

- 14 élèves ont avancé comme première motivation l'envie d'un métier d'action : « Pour pouvoir avoir plus d'adrénaline » ; « Pas de routine » ; « Importance de la mission, adrénaline et activité intense » ; « J'aime les métiers de maintien de l'ordre, les métiers dits à risque ».
- 10 élèves expriment une motivation liée au souhait de ne pas exercer en détention : « Ouverture vers un métier ou la mobilité est au cœur du métier » ; « Le fait de ne pas toujours rester sur place du matin au soir » ; « Ne plus simplement évoluer au sein même des prisons. Se sentir moins «enfermé» dans cet univers particulier » ; « Avoir un autre contact avec l'individu ».
- 8 élèves déclarent qu'ils ont déjà effectué cette mission dans le cadre de leurs précédentes expériences professionnelles et que cela leur a plu : « J'ai connu cela en police nationale et j'aime aussi l'idée de travailler en extérieur » ; « Étant militaire, j'ai déjà réalisé des transferts en Afghanistan et j'ai adoré cela d'autant plus que j'aime la manipulation des armes » ; « Ayant effectué de l'escorte avec la Gendarmerie, je me vois dans les PREJ » ; « Au sein de la police nationale, en tant que ADS, j'effectuais des escortes, je pourrais apporter mes connaissances ».
- 4 élèves estiment que le métier d'agent d'escortes requiert des compétences qu'ils ont déjà, notamment au niveau de la conduite : « Je possède un permis poids lourd » ; « Ancien routier qui aime toujours la route et qui n'aime pas la routine » ; « Car j'ai des diplômes en tant que garde du corps et je retrouve ce procédé dans l'escorte » ; « Parce que j'ai beaucoup d'expériences dans le domaine de la conduite ».

Graphique 8 : Représentations sur l'évolution entre le précédent emploi et le métier de surveillant pénitentiaire – Proportions

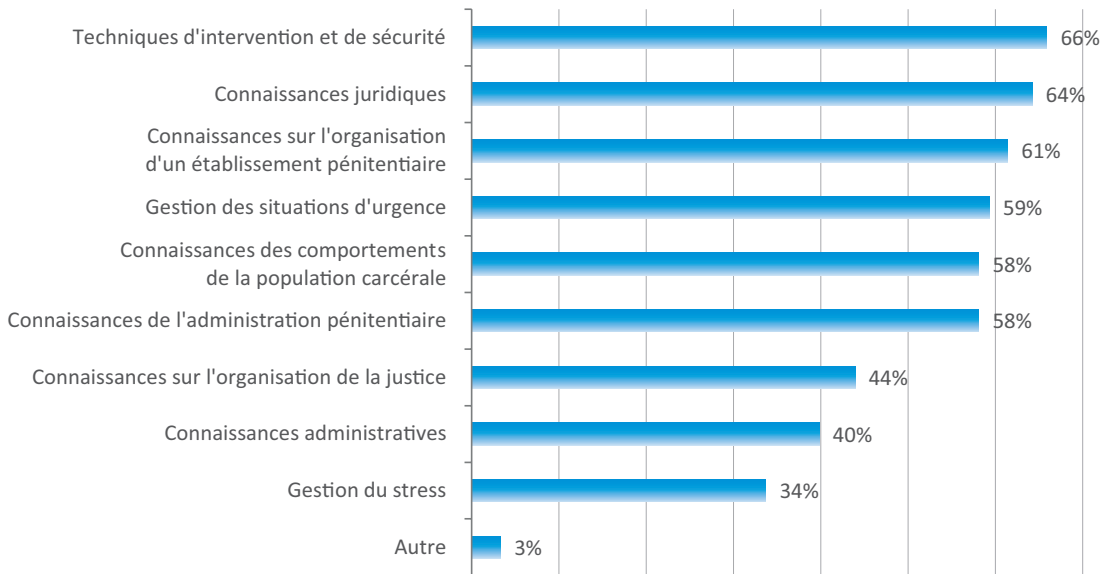


Plusieurs aspects du métier de surveillant sont considérés par les élèves comme des améliorations par rapport à leur emploi précédent : la possibilité d'évoluer (amélioration pour 93% des élèves), le sentiment d'être utile (71%), le salaire (70%), et le nombre de congés (56%). Le contrôle du supérieur ainsi que les horaires font l'objet d'avis plus contrastés, tandis que la proximité avec la famille représente à nouveau la véritable ombre au tableau du métier de surveillant pénitentiaire, avec

60% des élèves qui jugent que leur situation va se détériorer dans ce domaine.

Les résultats à ces questions sont proches depuis plusieurs promotions. Elles fournissent donc des indicateurs pertinents de l'attractivité du métier de surveillants. La communication sur les possibilités d'évoluer, le sentiment d'utilité et le salaire constituent certainement les leviers de recrutement les plus efficaces pour l'administration pénitentiaire.

Graphique 9 : Attentes vis-à-vis de la formation – Proportions (plusieurs réponses possibles)

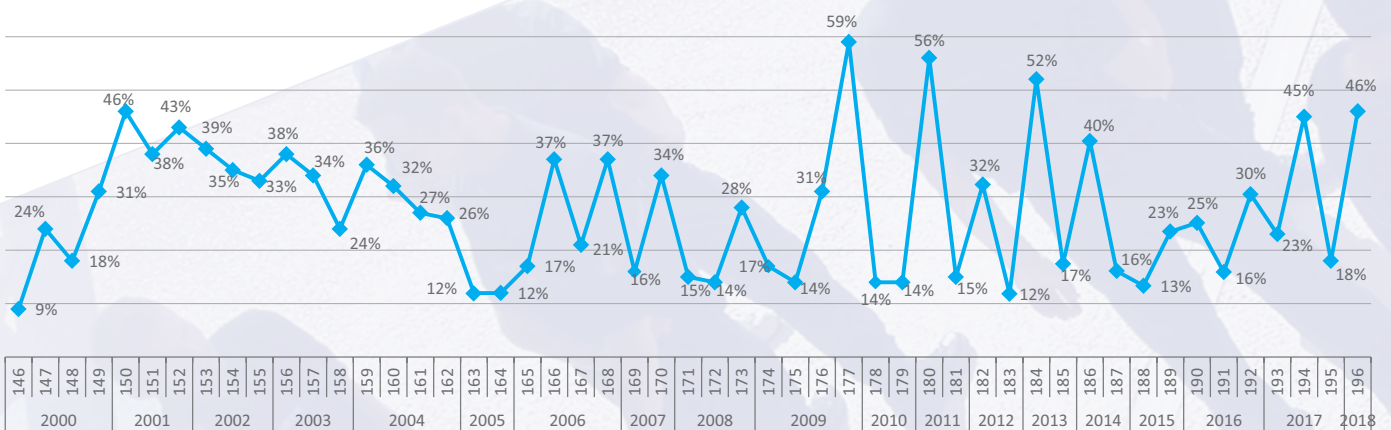


Comme l'illustre le graphique 9, les attentes en formation des élèves surveillants sont nombreuses et variées. Si les techniques d'interventions sont placées en première position (66% expriment des besoins en formation dans ce domaine), les connaissances juridiques (64%) et les connaissances sur l'organisation d'un établissement pénitentiaire (61%) ne sont

pas loin. Ce fait est intéressant lorsque l'on sait qu'en fin de formation, les élèves se plaignent souvent d'avoir eu trop d'enseignements théoriques, tels les cours de droit, au détriment des cours pratiques, tels les techniques d'intervention. En début de formation, cette opposition n'est pas encore formulée par les élèves.

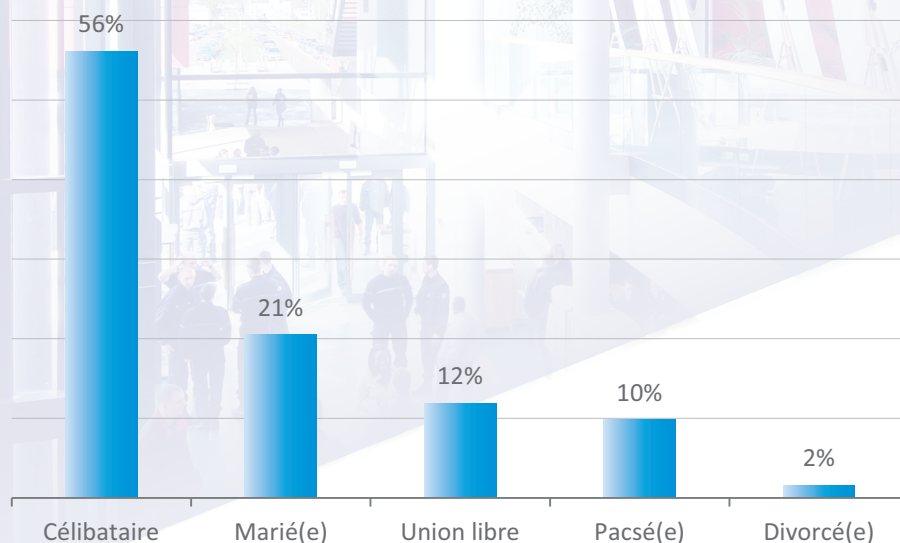
Profil sociodémographique

Graphique 10 : Évolution de la proportion de femmes entre 2000 et 2018 – Proportions



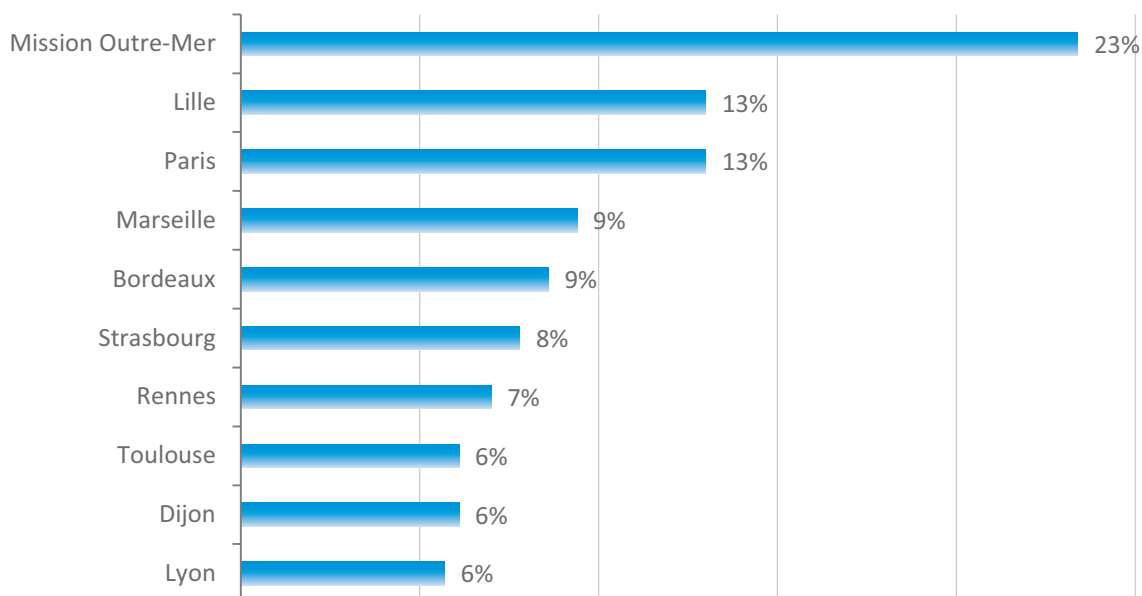
La proportion de femmes poursuit son évolution en dents de scie, puisqu'après avoir fortement chuté au sein de la précédente promotion, elle retrouve un niveau particulièrement

élevé. Elles composent en effet 46% de la promotion, soit la plus forte proportion depuis 2013.

Graphique 11 : Situation matrimoniale - Proportions

Cette promotion compte 56% de célibataires. Comme habituellement, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à vivre en couple. Exceptionnellement, on ne peut pas expliquer ce phénomène par leur plus jeune âge que les hommes. En effet, les moyennes d'âges des deux sexes sont similaires : 31 ans.

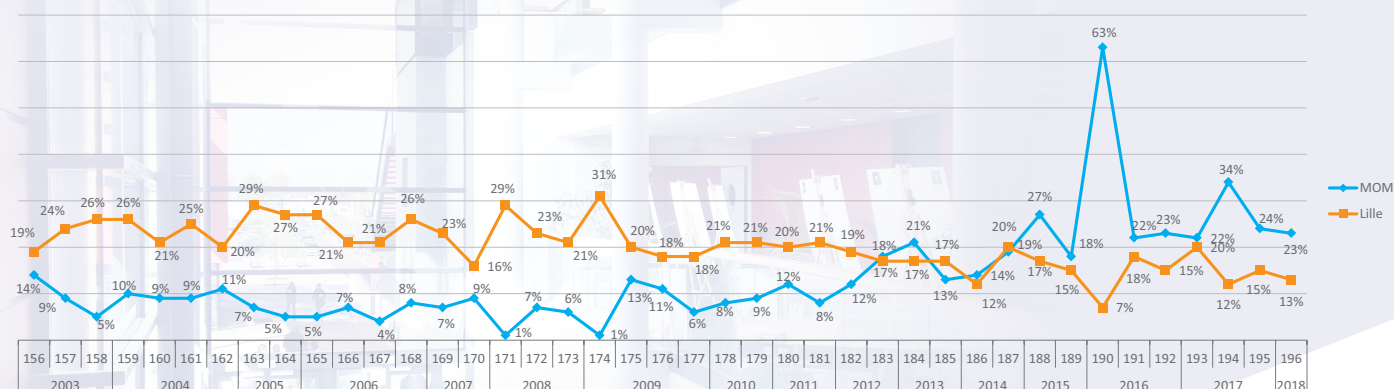
Par ailleurs, 48% des élèves sont parents. 12% des élèves sont en situation de monoparentalité, c'est-à-dire célibataires ou divorcés ayant la garde d'au moins un enfant. Il s'agit principalement d'une problématique féminine, même si 3 hommes au sein de la promotion sont dans cette situation. Au total, 22% des femmes sont en situation de monoparentalité.

Graphique 12 : Origine géographique des élèves avant l'entrée en formation – Proportions

La Mission Outre-Mer confirme sa position de première région d'origine des élèves surveillants avec 23% d'entre eux qui en sont issus. Viennent ensuite les directions interrégio-

nales de Lille (13%) et de Paris (13%). Les autres régions se répartissent de manière relativement homogène avec des proportions comprises entre 6% et 9%.

Graphique 13 : Évolution de la proportion d'élèves originaire de la MOM - Proportions



Le graphique 13 illustre la tendance de fond qui est à l'œuvre dans la provenance géographique des élèves surveillants. Entre 2003 et 2012, le principal vivier de recrutement de surveillants était la DISP de Lille, celle-ci oscillant entre 18% et 31% de repré-

sentativité selon les promotions. A partir de 2012, un changement s'est opéré, la proportion d'élèves issus de la MOM dépassant pour la première fois celle des élèves issus de la DISP de Lille. Cette tendance s'est depuis accentuée.

196^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

FÉVRIER 2018

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargé d'études : nicolas.boutin@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

